



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 2 décembre 2020

Porté depuis des semaines par les organisations professionnelles, le sujet de la prise en charge des congés payés vient de se clôturer positivement pour le secteur de l'hôtellerie-restauration.

L'UMIH, le GNI, le GNC, le SNRTC et le SNARR se déclarent satisfaites de l'accord trouvé sur les congés payés avec la ministre Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et Alain Griset, Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises

Unanimes, les organisations professionnelles ont défendu la prise en charge par l'Etat de 15 jours de congés payés, mais réduits à 10 jours à l'issue de la négociation, et la nécessité de faire bénéficier l'ensemble des entreprises touchées par la crise sanitaire et pas seulement les entreprises fermées administrativement.

« Les inquiétudes que nous remontaient nos chefs d'entreprise de toute la France ont été comprises par le Gouvernement. Aucune entreprise ne doit disparaître à cause de la crise du COVID 19 et cette aide économique est un pas de plus dans l'amélioration des dispositifs économiques en faveur de notre secteur. » déclarent les organisations professionnelles.

Contacts presse

UMIH Ophélie ROTA 06.82.82.95.82 /Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65